

COVID-19 | Faisons face ensemble !

RÉOUVERTURE PARTIELLE DES RECYPARCS

Seuls les déplacements essentiels sont autorisés. Les déplacements au recyparc ne peuvent se faire qu'en cas d'absolue nécessité.

À partir du jeudi 23 avril



RENSEIGNEZ-VOUS AVANT DE VOUS DÉPLACER !

**Les mesures de sécurité, les déchets acceptés
et les horaires sont modifiés.**

Merci pour votre collaboration !